



Contact : Jean-Pierre Gadebois  
Courriel : braderie.mordelles@gmx.fr  
Tél : 06.06.47.59.32  
(à partir du 15 juillet, en semaine de 18h à 20h)

Mordelles le 19 mai 2022

Réf : 2022-B02 brd/02-jpg  
Objet : **Braderie du 18 septembre 2022**

Madame, Monsieur,

Les associations MASK Mordelles Animations, USM Volley et USM Basket organisent en partenariat la braderie de Mordelles qui aura lieu le 18 septembre prochain. Cette manifestation se déroulera sur le tracé suivant : Avenue Beauséjour, Avenue du Gretay, Avenue du Docteur Dordain et Rue des Ajoncs.

En tant que professionnels, nous vous proposons de réserver avant les particuliers les emplacements dont vous pouvez avoir besoin, pour un montant de 30€ l'emplacement de 2 mètres linéaires ou 50 € le stand de vente ambulante.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre choix à l'aide du coupon ci-dessous. Votre réponse devra nous parvenir dûment complétée pour le 14 août, après cette date nous ne pouvons garantir l'attribution des emplacements souhaités.

Le tracé ne dispose pas de branchement électrique et n'a pas de point d'eau à proximité. Nous ne tolérons pas de groupes électrogènes d'un niveau sonore supérieur à 75 dBA à proximité directe des bradeurs. L'utilisation d'appareil à gaz est strictement interdite. Les extincteurs devront être aux normes en vigueur.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

*Pour mémoire*

- Nombre d'emplacements fixes demandés :

Localisation :

- Nombre de stands ambulants demandés :

Le collectif d'organisation  
de la Braderie de Mordelles

X-----

Coupon à retourner avant le 14 août 2022 avec votre règlement à :

MASK Mordelles Animations (Braderie)  
38 avenue du Maréchal Leclerc  
35310 Mordelles

Chèque à rédiger à l'ordre de : **association MASK** (la réservation ne sera effective qu'après règlement).

Nom du commerce : \_\_\_\_\_

Marchandise vendue : \_\_\_\_\_

Situation souhaitée des emplacements (**suivant disponibilité**) : \_\_\_\_\_

Nombre d'emplacements de 2 mètres : \_\_\_\_\_ Nombre de stands ambulants : \_\_\_\_\_

Montant du règlement joint : X emplacements à 30€ et/ou X stands ambulants à 50€ = \_\_\_\_\_ €  
(Un reçu vous sera envoyé avec vos emplacements début septembre 2022)

Organisateurs, les associations : USM Basket / USM Volley / MASK

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS**

*Se déroulant le Dimanche 18 septembre 2022 à Mordelles*

EMPLACEMENTS N°

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Représentant la Société / Association : .....

N° de registre du commerce : ..... Lieu d'inscription : .....

Dont le siège est : (adresse) .....

Ayant la fonction de : ..... dans la personne morale

Adresse du représentant : .....

CP ..... Ville : .....

Tél. .... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° ..... Délivrée le ..... / ..... / ..... par : .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

**Déclare sur l'honneur :**

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal).

**M'engage :**

- à rendre l'emplacement dans l'état de propreté dans lequel je l'ai trouvé et à déposer mes déchets dans les conteneurs.
- en cas de pluie ayant effacé le marquage, à suivre les consignes des organisateurs et à m'installer sans tenir compte de la numérotation des billets. Le code couleur de zone restant en vigueur.

**Fait à Mordelles le .. / .. / 2022**

Signature

Ci-joint règlement de ..... € pour l'emplacement pour une longueur de ..... mètres

*Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation*